

## ARGUMENTER ET/OU RAISONNER

*Jean-Baise GRIZE*  
Centre de Recherches sémiologiques,  
Université de Neuchâtel

### Introduction

Il est certes possible de «prouver» le mouvement en marchant et de «conclure» à la qualité d'un *vin* sur la base d'impressions olfactives et gustatives. Rien n'empêche une mère *d'inter\*prêter* les pleurs de son bébé comme la preuve qu'il a faim ou comme un argument pour se faire porter dans les bras. Je situerai toutefois le problème des relations entre argumenter et raisonner à un autre niveau: celui où chacune de ces activités est de nature discursive,

Il est dès lors évident que toute tentative pour répondre à la question de mon titre va dépendre de l'idée que l'on se fait de la notion de discours, celle qui va servir de fond aux réflexions qui suivent peut être globalement caractérisée par trois postulats.

*PJ* — Tout discours est une activité dialogique. Cela signifie que tout énoncé est pris en charge par un sujet énonciateur  $A$  avec l'intention qu'il soit repris en charge par un sujet énonciataire  $B_t$ . On peut donc dire que  $A$  parle ou écrit pour et même avec  $B_t$ , ce qui soulève immédiatement deux problèmes,

D'abord celui de l'isomorphisme entre la construction par *A* et la reconstruction par *B*. En effet, comme l'écrivent fort pertinemment J.-M. Adam et R. Legrand-Gelber

*lire est un «processus actif», c'est produire «du» sens ou plus exactement «un» sens, celui du lecteur qui réinvestit dans cet acte ses caractéristiques individuelles, ses préoccupations du moment et les connaissances qu'il possède sur le monde [1983:80].*

Et ceci vaut autant pour l'auditeur.

Mais il y a autre chose encore\* A supposer que la lecture soit conforme à l'écriture — si cela a un sens — encore faut-il que *B* accepte ce qui lui est proposé en d'autres termes qu'il ne produise pas explicitement ou mentalement un contre-discours au discours qui est tenu\*

*P.II*—Tout discours, parce que produit dans une langue naturelle, a une composante cognitive, une composante affective et une composante sociale. La dimension cognitive est assez évidente pour ne pas s'y arrêter. En revanche l'aspect affectif de *tout* discours peut faire problème, A première vue, en effet, on voit mal l'effet sentimental que peut provoquer l'énoncé du théorème de Pythagore, Mais c'est-là faire, je crois, trop peu de cas d'une donnée essentielle: personne, à l'état de veille ne dit ou n'écrit quoi que ce soit sans quelque motivation. Ceci me conduit à souscrire pleinement à ce que dit H. Parret:

*que ta «pensée» même est passionnelle, que le raisonnement même est affectif et ta rationalité nécessairement émotive [1986:141].*

Enfin le côté social trouve son expression dans ce que nous avons appelés les préconstruits culturels. Tout terme, toute expression dans une langue naturelle s'inscrivent dans un ensemble de présentations sociales qui leur donne sens,

*P.III* — Tout discours est un signe (complexe) qui donne à voir autre chose que lui. Ce n'est pas l'effet du hasard si Ton dit communément «Je vois ce dont il s'agit», «Jje ne vois pas ce

que vous voulez dire» et autres formules du même genre. Ce qu'un discours donne à voir — nous parlons de schématisation — se sont des objets de pensée, ancrés dans les préconstruits culturels et aménagés par l'activité même du discours en fonction de la finalité de l'orateur ou de l'auteur.

### 1. De la difficulté de définir les notions en cause

On a souvent, et peut-être toujours, besoin de plus jeunes que soi» Après que le *Centre de Recherches sémiologiques* eut travaillé pendant plusieurs années sur l'argumentation, deux assistantes —• aujourd'hui des collègues — CL Gilliéron et C.-L. Bonnet se sont livrées à une double enquête [1971]. D'une part, elles ont soumis à des sujets choisis selon des critères qui n'importent pas ici «30 cartons où sont collés, dessinés ou écrits divers textes, images, photos» (p. 51 ) en leur demandant de les classer en argumentatifs, non argumentatifs ou indécidables. Les sujets devaient ensuite justifier leurs décisions. D'autre part, elles ont exhaustivement relevé dans nos écrits tout ce que nous affirmions de l'argumentation. L'analyse systématique des résultats et de nos déclarations a conduit à une conclusion incontournable.

Nous ne savions ni les uns ni les autres de quoi nous parlions, plus exactement

*tous les critères «positifs» de l'argumentation renvoient à une définition générale qui s'applique à tout processus de communication (p. 31).*

Je ne pense pas qu'à l'époque — il y a quinze ans de cela — nous ayons clairement pris conscience du pourquoi de la situation, mais il est aujourd'hui évident qu'elle est une conséquence du Postulat I. ci-dessus. Si tout discours *est* dialogue, réel ou virtuel, il va de soi que chacun des interlocuteurs doit argumenter de quelque façon pour se faire entendre et accepter. Ainsi est-il impossible de trouver des marques qui seraient spécifiques au seul genre argumentatif.

Il est cependant difficile de s'en tenir à ce constat d'échec et, pieut-être, faut-il voir les choses sous un autre angle. Je partirai, pour cela, d'un exemple tout à fait banal:

Le train part à 11h.40.

L'énoncé est-il argumentatif ou ne l'est-il pas? Il est t>ien exact qu'aucun indice interne ne permet de répondre. Mais, s'il est adressé à quelqu'un qui doit prendre ce train, qu'il faut dix minutes pour aller à la gare et qu'il est 1 h,25, il y a certainement là un argument pour décider la personne à se mettre en route. Ainsi tes motivations qui conduisent à un discours (Postulat II) peuvent lui conférer le statut d'argumentation. Il est conforme au sens commun d'admettre que le discours de l'avocat argumente en faveur de son client, que le tract politique argumente pour un vote orienté, que la publicité argumente pour promouvoir un produit. Il s'agit dans chaque cas de créer ou d'accroître l'adhésion d'un auditoire, et c'est bien cela que Rerelman appelle argumenter.

L'exemple du train, aussi banal soit-il, conduit à un autre aspect du problème: d'abord ce «n'est pas l'énoncé lui-même qui est argument, mais l'heure du départ *confrontée à d'autres données*. Ainsi argumenter renvoie à raisonner,

L'ennui c'est que Ton se trouve devant une nouvelle difficulté. Dans sa remarquable introduction aux textes articartésiens de Peirce, J. Chenu écrit que pour celui-ci

*toute association ki'idées est en réalité un jugement, donc une inférence [PEIRCE 1984: 128].*

et, le logicien que je suis dira: donc un raisonnement. Tout à l'heure, tout discours était argumentation: maintenant tout discours est raisonnement! Il faut trouver une échappatoire. Je la vois dans la distinction entre

a) les raisonnements que fait *A* et qui sont manifestés par *IQ* *texte et*

b) les raisonnements que fait *B* et qui restent généralement non exprimés. C'est *B* qui *voit* (Postulat III) qu'il doit se hâter, *A* ne le lui a pas dit.

Que l'on nie puisse ni écrire, ni lire sans penser et que penser soit raisonner ou procéder à d'autres activités, c'est une problématique qui relève de la psychologie et ce n'est pas mon objet. Mon problème, lui, est de nature sémiotique et il est double. Peut-on définir la notion de raisonnement de sorte

qu'on ien puisse trouver des marques textuelles indubitables? lorsqu'on sait qu'un *texte* est argumentatif, contient-il nécessairement des raisonnements en ce sens précis et ne contient-il que cela?

## 2. Du raisonnement

D'une façon tout à fait classique, un raisonnement est une «opération discursive par laquelle on conclut qu'une ou plusieurs propositions (prémisses) impliquent la vérité, la probabilité, ou la fausseté d'une autre proposition (conclusion)» [LALANDE 19475j Ri<sub>en</sub> n'empêche d'ailleurs de dire aussi que la conclusion découle des prémisses, ce qui laisse entendre l'existence d'un double mouvement de pensée, ce que les anciens manuels de géométrie marquaient en écrivant deux fois la conclusion

Tout triangle isocèle a deux angles égaux.

EN EFFET

DONC

Tout triangle isocèle a deux angles égaux.

CQFD

Ce phénomène, en lui-même banal, a conduit D. Apothéloz et D. Miéville à développer ce qu'ils ont appelé la notion d'organisations raisonnées [1985 et 1986]. Soit un énoncé *M*, qui sera la conclusion et qu'il s'agit au fond d'étayer à l'aide d'un énoncé ou d'une conjonction d'énoncés *N*, *N* joue le rôle de prémisses). Posons que ce qui est tenu pour acquis, donc *N* est «un trottoir mouillé» et que ce qui doit être étayé, donc *M*, est «Il a plu». Deux situations sont alors possibles:

a) Le discours procède de *M* à *N*, ce que les auteurs notent [*M*, *N*]. On a affaire à ce que R. Blanche [1975: 120-422] appelle l'ordre régressif.

Il a plu. EN EFFET le trottoir est mouillé.

«-

b) Le discours procède de *N* à *M*, ce qu'ils notent [*M*, *N*]. On a affaire à l'ordre progressif:

Le trottoir est mouillé. DONC il a plu.

Dans les deux cas *N*, *Yétai*, est considéré comme donné, c'est-à-dire comme accepté par les deux interlocuteurs. Mais dans la situation [*M*, *N*]<sub>t</sub> dans ■celle de l'ordre régressif, je dirai qu'on

est en présence d'une preuve. Dans la situation  $[M,N]$ , dans celle de «Tordîtes progressif, je dirai que Ton a affaire à une *déduction*.

Comme on le sait, la logique mathématique peut être considérée comme la théorie de la déduction et elle se passe de la preuve au sens ci-dessus. Cela résulte du statut des prémisses qui est double: ou bien on a affaire à des axiomes, «vérités» sur lesquelles les partenaires se sont mis préalablement d'accord, ou on a affaire à des hypothèses qui figurent alors dans la conclusion sous la forme: *si* hypothèses, *alors* conclusion. Or, il est ici important de remarquer que, si la connaissance scientifique peut se contenter d'être ainsi hypothético-déductive— sous réserve de vérifications expérimentales ultérieures— la connaissance pratique, celle de l'action doit s'appuyer sur des faits, sinon «vrais», tout ou moins vraisemblables. Et c'est pourquoi, la logique naturelle, la logique du sens commun, se sert de preuves aussi bien que de déductions»

Il faut souligner que, si preuves et déductions sont discursivement symétriques (d'où les notations utilisées), elles ne le sont pas logiquement. Une déduction ne saurait être *ad hominem*, ce qu'une preuve est très souvent. Je m'explique. Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca [1958: 148] parlent de raisonnements *ad hominem* «lorsque l'orateur sait qu'ils seraient sans poids pour l'auditoire universel, tel qu'il se le représente» et ils donnent eux-mêmes un exemple.

*On sera onze à déjeuner. La bonne s'exclame «Oh, cela porte malheur!» Pressée, ta maîtresse répond: «Non, Marie, vous vous trompez: c'est treize qui porte malheur» (pp. 148-149).*

Il est clair que la déduction qui va de la prémisse

Il y a un et un seul nombre qui porte malheur et ce nombre est 13 à la conclusion

Le nombre 11 ne porte pas malheur est valide, recevable donc par tout *B* superstitieux ou non.

En revanche, on peut très bien concevoir des preuves dont la conclusion est acceptée par Tun et refusée par l'autre, selon la représentation que chacun se fait de ce dont il s'agit; On est

ici à la frontière de l'argumentation. Avant d'en traiter cependant, je voudrais encore examiner deux points: la façon dont A marque qu'il s'adresse à l'auditoire universel et sur quoi repose la relation entre M et N. Le plus simple est d'examiner un exemple.

*Nous connaissons qu'il y a un infini, et ignorons sa nature. Comme nous savons qu'il est faux que tes nombres soient finis donc il est vrai qu'il y a un infini en nombre. Mais nous ne savons pas ce qu'il est: il est faux qu'il soit pair, il est faux qu'il soit impair, car, en ajoutant l'unité, il ne change point de nature; cependant c'est un nombre et tout nombre est pair ou impair (il est vrai que cela s'entend de tout nombre fini). Ainsi, on peut bien connaître qu'il y a un Dieu, sans savoir ce qu'il est. [PASCAL, Pensées, Ed. Pléiade n° 451].*

Ce *texte* est intéressant à plus d'un titre. D'abord, replacé dans sa finalité et dans le contexte de l'époque<sup>1</sup>, on peut le considérer comme polémique, donc argumentatif. Il s'agit, en effet, de réfuter ceux qui soutiennent qu'il n'est pas possible d'affirmer l'existence de Dieu parce qu'il est infini. Ensuite, il procède par un raisonnement, en partie déduction, en partie preuve. C'est ainsi par exemple que: «Nous savons que les nombres sont finis» est acquis (N) et que «il est vrai qu'il y a un infini en nombre» est déduit (M). On a donc  $[M, N]$ . Mais plus loin: «Il est faux que le nombre soit pair et faux qu'il soit impair» est considéré comme hors-contestation (N), tandis que «Nous ne savons pas ce qu'est ce nombre» doit être prouvé (M). Et on a  $[M, N]$ . Enfin il marque sa volonté d'universalité par un subtil usage des pronoms personnels. Dans l'ordre:

*nous* connaissons, *nous* savons, *nous* ne savons pas

Absence de pronom personnel

*on* peut

Il est remarquable de constater que chaque «nous» pourrait être remplacé par un «on», ce qui effacerait les marques de A et de S, procédure hautement recommandée, sinon obligatoire, dans les articles destinées à des revues scientifiques.

Reste la question de la relation entre M et N à chacun des pas du raisonnement. Elle repose sur la construction de la «classe-objet» que j'appellerai *u*. Sans entrer dans le détail des

opérations logico-discursives en jieu [BOREL et al 1985], je dirai qu'on a ici:

$f = \text{Jun infini}$ , un infini en nombre, un nombre, Dieu  $I$  ce sont les éléments constitutifs de  $i$  qui garantissent chacun des pas\* Ceci se voit d'autant mieux que Pascal hésite, à juste titre, à mettre «un inombre» dans la classe  $r$ . Mais peu importe cette question de mathématique. L'essentiel demeure: le discours sert à créer un objet tel que le lecteur voit la conclusion (Postulat **III**).

### 3. De l'argumentation

De ce qui précède!, on peut tirer que «argumenter» peut s'entendre de deux façons. D'une part, c'est obtenir l'adhésion de  $B$  à une thèse, c'est-à-dire éviter qu'il produise un contre-discours. D'autre part, et conformément aux dictionnaires, c'est fournir des arguments en faveur d'une thèse ou contre elle. Je pense d'ailleurs qu'il s'agit-là moins de deux points de vue distincts que de deux aspects d'une même activité.

Peu importe ici, puisque dans l'un et l'autre cas, argumenter revient à produire des faits, plus précisément des énoncés qui ne soient pas mis en doute par celui auquel on s'adresse. Le passage de «faits» à «énoncés» résulte de ce que le problème ne se situe pas au plan de l'expérience, mais à celui du discours donc des signes (Postulat **III**). Comment donc un énoncé, et plus généralement une schématisation, peuvent-ils dénoter des faits, c'est-à-dire être reçus comme tels par  $B$ ? La question importe puisque, dit-on, il y a plus de témoignages de l'existence du Diable—«y compris celui de Luther qui n'était pas, si j'ose dire, un enfant de chœur — que de celle d'Homère.

L'important *est d'* se souvenir que, comme on dit: il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Une affaire récente montre qu'il peut exister cfs «historiens» aux yeux desquels les fours crématoires d'Allemagne nazie ne sont que pure fiction. Il suit de ces constatations que, pour argumenter, convaincre, persuader,  $A$  doit nécessairement avoir une *représentation* de  $\mathcal{E}$ , en particulier de ses «idées», de ce à quoi il croit et ne croit pas, de son idéologie, des valeurs auxquelles il adhère, de ses savoirs, de ses préconstruits. Ce n'est qu'à cette condition qu'il a des chances de lui proposer des énoncés qui seront tenus pour l'expression de faits.

Ceci donné, il est déjà possible de dégager trois façons de procéder. La première est de formuler ce que *B* est censé tenir pour étant le cas, «Nous savons qu'il est vrai que les nombres soient finis», disait Pascal.- La deuxième est d'en appeler à des autorités reconnues par *B*. «J'y sais» dit l'enfant égocentrique [PIAGET 1967<sup>6</sup>: 163], ainsi que les citations de ceux qui, comme moi, restent peut-être égocentriques, mais ne sont plus des enfants. Enfin, étayer les énoncés que j'ai désigné par *M* à l'aide d'énoncés *N* qui, eux, relèvent des deux premiers cas.

Mais ce n'est pas tout. L'observation des textes montre que le discours va beaucoup plus loin et ceci dans deux directions.

a) Il est très difficile, et argumentativement risqué, de se «mettre à la place» de quelqu'un d'autre, de sorte que les faits les plus incontestables et incontestés sont ceux que *B* produit lui-même. Ici reviennent alors les raisonnements que j'avais écarté au paragraphe 1: ceux que fait *B* pour interpréter ce qui lui est dit. Il s'agit-là d'une procédure assez importante pour que j'en donne un exemple.

Dans son numéro du 16 juillet 1986, le journal *Le Monde* consacre une page de sa chronique médicale aux «Bourreaux en blouse blanche» avant la nouvelle démocratie uruguayenne. L'auteur, la doctoresse Escoffier-Lambiotte, écrit entre autres choses:

*Un psychologue, le docteur Alberto Milkewitz a refusé en 1982 d'obéir aux ordres qui lui étaient donnés de préparer des rapports sur les détenus pour ses supérieurs militaires à la prison de Libertad\*. Il fut immédiatement arrêté et mis au secret pendant une semaine, (p. 11).*

L'auteur ne porte pas de jugement explicite sur le gouvernement d'alors, mais le lecteur ne peut s'empêcher de procéder à des inférences.

*Remarque:* Le procédé est évidemment délicat. Personnellement, et vous qui me faites l'honneur de me lire, nous en inférons

---

\* La contradiction ne semble pas être un obstacle majeur pour les dictatures (Ceci est une note de moi).

que l'Uruguay vivait — si Ton peut parler de «vivre» — sous une dictature intolérable. Telle était, sans aucun doute, la représentation que l'auteur se faisait des lecteurs du *Monde*. Mais un quotidien peut tomber entre les mains de n'importe qui et on peut imaginer un lecteur, sinon un abonné, qui conclut qu'il était juste de sanctionner l'insubordination.

b) Un proverbe chinois (quand on ne sait pas l'origine de quelque déclaration, il est commode de la dire chinoise), dit:

*Dites moi quelque chose que j'ai envie d'entendre et je vous croirai.* On quitte ici le cognitif et même le social, pour entrer dans le champ de l'affectif (Postulat III). On est en présence de ce que j'ai appelé les phénomènes d'éclairage [GRIZE, 1981, 1986] qui relèvent d'autres mécanismes que ceux du raisonnement, même si, jouant avec les mots, Pascal a pu dire

*Le coeur a ses raisons, que ta raison ne connaît point*  
[*Pensées*, Ed. Pléiade, n° 477].

C'est ainsi que P. W. Botha justifie l'apartheid, aux yeux des USA et de sa représentation du monde occidental, en accusant ses adversaires d'être à la solde de Moscou.

Qu'il s'agisse de faire raisonner l'interlocuteur ou d'exploiter ses croyances et son idéologie, on est en présence de procédures discursives qui relèvent de l'argumentation et pas seulement du raisonnement au sens où j'ai tenté de la préciser ci-dessus.

### *Conclusion*

Pour terminer je vais prendre un exemple et l'analyser d'une façon un peu plus détaillée que ce que j'ai fait plus haut avec le *texte* de Pascal. Il s'agit d'une publicité parue dans un catalogue de vente par correspondance, donc bien d'une argumentation. La finalité est clairement définie: obtenir une commande. Je numérote les séquences intéressantes pour pouvoir m'y référer facilement.

*'REJOUISSÉZ VOS ENFANTS! "Cette amusante grenouille est un jouet idéal pour tes enfants de 1 à 3 ans, <sup>s</sup>car l'enfant peut s'asseoir confortablement dessus\* "C'est sans danger <sup>5</sup>car la grenouille ne peut pas se renverser. <sup>6</sup>Particulièrement solide, <sup>7</sup>même un adulte peut s'asseoir dessus! <sup>8</sup>Plastique sympathique, incassable, à angles arron-*

*dis, <sup>9</sup>ce qui évite tout danger pour vos meubles, et résiste parfaitement aux intempéries. <sup>10</sup>C'est un jouet magnifique pour tinterieur et texterieur <sup>11</sup>grâce auquel vos petits enfants seront occupés des heures durant. <sup>12</sup>Chaque enfant aimerait posséder une grenouille géante s\i amusante! <sup>13</sup>5700 Grenouille géante. SEUL Fr. 2950*

*Remarque:* Le *texte* est accompagné d'une photo en couleur (enfant à genoux devant la grenouille, les mains sur elle)» Il y aurait évidemment lieu d'analyser les relations image-texte, ce que je ne sais pas faire, sauf à remarquer qu'il y a la photo qui permet «cette» dans le segment 2.

Tout d'abord les classes-objet. Il y en a trois:

*e=J*vos enfants, les enfants djô 1 à 3 ans, l'enfant, vos petits jeïifants, chaque enfant J>

*g=J* cette amusante grenouille, la grenouille, un jouet magnifique, une grenouille *si* amusante, grenouille géante L

La classe *v* qui représente le lecteur est construite par l'interpellation du titre et par l'introduction d'éléments qui appartiennent à celui auquel on s'adresse:

*v = J* [réjouissez] vos enfants, vos meubles, vos petits enfants }-♦

On notera, en passant, qu'il y a des classes-objet distinctes peuvent posséder des éléments communs, ce qui est une façon parmi bien d'autres d'établir la cohérence d'une schématisation.

Les raisonnements explicites sont nombreux:

deux preuves [2, 3] et [4, 5]

dédution [9, 8] ←une

un cas ambigu [6, 7] ou [7, 6] laissé au choix du lecteur. Je noterai encore un raisonnement intéressant en ce sens qu'il ne va pas d'un énoncé à un autre. C'est celui qui relie «incassable» dans 8 à «magnifique» dans 9, «magnifique» signifiant littéralement «qui a de la force». Ce n'est cependant pas si simple: «magnifique» s'emploie aussi pour qualifier quelque chose de

particulièrement remarquable. Le lecteur qui ne sait que trop que «les enfants s'ennuient le dimanche» est incité par là à faire son propre raisonnement pour mettre en relation 10 et 11 ♦ II en va de même de 13, Une grenouille géante, éclairée comme «amusante», «sans danger», «sympathique» et j'en passe, qui coûte SEULEMENT Fr. 29.50, donc moins de Fr. 30.- C'est vraiment donné! Remarquons ici que le «moins de Fr. 30<sup>1</sup>.-», si *B* l'infère, rentre dans les échelles argumentatives de O. DUCROT [1973].

Enfin, je voudrais insister sur le rôle fondamental que jouent dans tout le *texte* les lieux communs à tous parents dignes de ce nom, aux valeurs dont le publiciste ne doute pas qu'elles sont les leurs.

Qui ne désire pas réjouir, c'est-à-dire donner de la joie à ses enfants et sans danger pour lui? Qui ne sait que les jeunes [enfants sont encore maladroits et qu'il leur faut des jouets particulièrement solides mais qui n'abîment pas les meubles? Et qu'il est ennuyeux, lorsque la pluie se met à tomber, d'aller ramasser tout ce qui traîne au jardin? Et ainsi de suite.

L'analyse peut naturellement être poussée plus avant, mais je m'arrêterai ici pour conclure. Il apparaît que, dans chacun de ses deux sens, argumenter implique raisonner sans toutefois s'y réduire. Il *est* possible d'obtenir l'adhésion de l'interlocuteur, par d'autres procédés qui se ramènent tous à ce que j'ai appelé l'éclairage qui iest une façon d'utiliser les valeurs qui sont les siennes. Il faut donc bien dire: argumenter et/ou raisonner.

## BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITÉS

ADAM J.-M. & LEGERAND — GELBER R. [1983]: «Une société malade de ses lecteurs?», in *J'cause français, non?* F. François (éd.), Paris, Maspéro, pp. 69-93.

APOTHELQZ D. & MIEVTLLE D. [1985]: «Etude des représentations au moyen des organisations raisonnées et des objets de discours», *Travaux du Centre de Recherches sémiologiques*, Neuchâtel, no. 49, pp. 57-70.

BLANCHE R. [1973]: *Le raisonnement*. Paris, PUF.

BOREL M.-J. et al. [1983]: *Essai de logique naturelle*. Berne, P. Lang.

DUGROT O. [1973]: «Les échelles argumentatives» in *La preuve et le dire*. Paris, Marne, pp. 225-285.

GILLIERON Oh. & BONNET C.-L. [1971]: «Peut-on définir l'argumentation?» *Travaux du Centre de Recherches sémiologiques*, Neuchâtel, no. III.

GRIZE J.-B. [1981]: «L'argumentation: explication ou séduction» in *L'argumentation*. Presses universitaires de Lyon, pp. 29-40.

GRIZE J.-B. [1986]: «La notion d'éclairage», *Cahiers de Sociolinguistique* numéro spécial à paraître.

LALANDE A. [1947<sup>5</sup>]: *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris, PUF.

PEIROE C. S. [1984]: *Textes anticartésiens*. Présentation et trad. de J. Chenu. Paris, Aubier.

PERELMAN Gh. & OLBRECHTS-TYTECA L. [1958]: *Traité de l'argumentation*. Paris, PUF,

PIAGET J. [1966<sup>6</sup>]: *Le jugement et le raisonnement chez l'enfant*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.